

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Dans quelle mesure l'approche en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la société française aujourd'hui ?

Programme officiel :

Sociologie et science politique

| Questionnement | Objectifs d'apprentissage |
|---|--|
| Comment est structurée la société française actuelle ? | <ul style="list-style-type: none">- Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).- Comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).- Connaître les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ; comprendre que la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française fait l'objet de débats théoriques et statistiques : évolution des distances inter- et intra-classes, articulation avec les rapports sociaux de genre, identifications subjectives à un groupe social, multiplication des facteurs d'individualisation. |

Exploitation possible des documents

| | |
|------------|---|
| Document 1 | <ul style="list-style-type: none">- Ce document montre l'évolution de longue période des inégalités de revenu en France et permet de s'interroger sur les distances inter-classes. Après une forte baisse des inégalités qui avait commencé au début de la première guerre mondiale, une tendance inégalitaire est apparue (et se poursuit) depuis le milieu des années 1980.- Ainsi, la part des revenus des 1 % dont les revenus sont les plus élevés passe de 22 % en 1900 à 7 % en 1983 puis à 11 % en 2014. |
| Document 2 | <ul style="list-style-type: none">- Ce document fait apparaître l'évolution de l'identification subjective à une classe sociale. Deux tiers des personnes interrogées déclarent avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale.- L'identification aux « classes moyennes » est devenue la plus fréquente (38 % en 2015) alors que le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière la devançait en 1966. |

| | |
|------------|---|
| Document 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Ce document montre les différences de rémunération parmi les cadres et permet d'illustrer la notion de distances intra-classes. - Ainsi, si les cadres salariés bénéficient en 2016 d'une rémunération moyenne qui est le double de celle des non-cadres (distance inter-classes), on remarque que les cadres d'entreprise perçoivent en moyenne un rémunération nette supérieure de 20 % à celle des cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques. - De plus, les femmes cadres sont moins bien rémunérées que leurs homologues masculins. Le genre est également un critère de hiérarchisation sociale. |
| Document 4 | <ul style="list-style-type: none"> - Ce document porte sur l'articulation entre classes sociales et rapports sociaux de genre et s'interroge sur l'impact de la parentalité sur l'emploi. Celui-ci est plus fort pour les femmes que pour les hommes. Le genre apparaît donc comme un critère de hiérarchisation sociale. - À cet écart intra-classes se superpose un écart inter-classes : les femmes qui ont des responsabilités familiales sont moins souvent en emploi que celles qui n'en ont pas ; l'écart est particulièrement marqué parmi les ouvrières. |

Problématique possible

Le concept de « classe sociale » a joué un rôle majeur dans la tradition sociologique. Si cette notion a longtemps été utilisée pour décrire la stratification, on peut s'interroger sur la pertinence de son utilisation aujourd'hui. Peut-on toujours parler de classes sociales pour rendre compte de la société française contemporaine ?

Proposition de plan détaillé

| | |
|--|---|
| I) L'approche en termes de classes sociales semble aujourd'hui moins pertinente pour analyser la société française. | II) Cependant, l'analyse en termes de classes sociales reste intéressante pour rendre compte de la société française. |
| A) La réduction des distances inter-classes et de l'identification subjective à un groupe social remettent en question l'analyse en termes de classes sociales. | A) L'approche en termes de classes sociales reste néanmoins pertinente de par la persistance des écarts inter-classes et de l'identité de classe de certains groupes sociaux. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les inégalités économiques sur le long terme sont en baisse : diminution des distances inter-classes et processus de moyennisation (document 1) et l'identification subjective aux classes | <ul style="list-style-type: none"> • Les inégalités économiques continuent de structurer la société en groupes hiérarchisés et ont tendance à se creuser vers le haut de la hiérarchie (document 1). • Caractère multidimensionnel des inégalités : différences de modes de |

| | |
|--|---|
| <p>sociales est en recul, sauf pour la « classe moyenne » (document 2).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec les évolutions de la structure socioprofessionnelle qui entraîne un affaiblissement des clivages traditionnels (parallèle à une moindre conflictualité du travail et à un recul de la syndicalisation). | <p>vie entre les groupes socioprofessionnels, ségrégation scolaire et résidentielle. L'identité de classe persiste alors au sein de certains groupes sociaux : exemple de la bourgeoisie (document 2).</p> |
| <p>B) L'augmentation des distances intra-classes et la multiplication des facteurs d'individualisation brouillent les frontières de classes.</p> | <p>B) La classe s'articule avec les rapports sociaux de genre.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les groupes socioprofessionnels sont de plus en plus hétérogènes. Creusement des écarts au sein de ces groupes : distance intra-classes et multiplication des facteurs d'individualisation, notamment au travail (document 3). • Il existe d'autres facteurs de hiérarchisation sociale (genre, âge, origine) qui complexifient l'analyse de la structure sociale (document 4). | <ul style="list-style-type: none"> • Articulation de l'analyse en termes de classes sociales avec les rapports sociaux de genre : les inégalités de genre s'ajoutent aux inégalités de classe, mais ne les annulent pas. Il faut donc croiser les effets de l'appartenance de classe avec ceux du sexe. • Exemple des inégalités entre les femmes (document 4). |

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE A
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Science économique

Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Question : Comment les dotations factorielles peuvent-elles expliquer la spécialisation internationale ?

Réponse possible :

Les pays ont intérêt à se spécialiser dans l'activité où leur dotation factorielle est relativement la plus abondante. La spécialisation internationale correspond à la capacité d'un pays à concentrer ses capacités de production sur un type de biens. Les différences de coûts comparatifs entre les pays s'expliquent par l'abondance ou la rareté des facteurs de production dont ils disposent. Ce sont donc les dotations factorielles (travail, capital, terre) désignant l'ensemble des capacités existantes de production d'un pays qui déterminent le coût relatif de production. A partir de cet ensemble de facteurs, chaque pays s'efforce de maximiser sa production, c'est-à-dire de combiner les différents facteurs de production de telle sorte que le résultat final soit le plus élevé possible. Le coût relatif sera minimisé si les pays se spécialisent dans la production utilisant de manière intensive le facteur de production dont il dispose en abondance. Ce sont donc les dotations factorielles qui expliquent la spécialisation des pays et donc la division internationale du travail.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Question 1 : À l'aide des données du document, comparez l'obtention du baccalauréat selon les différentes générations chez les enfants d'ouvriers et d'employés. (2 points)

Réponse possible :

On constate une augmentation du taux d'obtention du baccalauréat chez les enfants d'ouvriers et employés entre la génération 1969-1973 et la génération 1989-1993. Ainsi, 36% des enfants d'ouvriers-employés issus de la génération 1969-1973 obtenaient le baccalauréat contre 57,5% pour la génération 1989-1993, soit une augmentation de 21,5 points.

Cette progression, importante entre les générations 1969-1973 et 1974-1978, ralentit par la suite.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'augmentation du taux d'obtention du baccalauréat s'explique par les processus de massification et de démocratisation. (4 points)

Réponse possible :

L'augmentation du taux d'obtention du baccalauréat s'explique par les processus de massification et de démocratisation.

Le processus de massification désigne l'augmentation du nombre d'enfants ayant accès à l'école et à l'enseignement supérieur ainsi que l'allongement de la scolarité. Il peut s'expliquer par de nombreux facteurs, notamment les différentes réformes engagées dans le cadre de politiques publiques (loi Haby sur le collège unique, création de baccalauréats professionnels, etc.). Ce processus a permis d'accroître le taux d'obtention du baccalauréat. Ainsi, 50% de la génération 1969-1973 obtenaient le baccalauréat contre 68,5% de la génération 1989-1993, soit une augmentation de 18,5 points. Ce constat est valable quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Mais l'augmentation du taux d'obtention du baccalauréat peut aussi s'expliquer par une certaine démocratisation scolaire. La diminution de l'inégalité des chances scolaires, synonyme d'un affaiblissement du lien entre origine sociale et études poursuivies, est liée à la mise en œuvre de nombreuses mesures (éducation prioritaire, politique publique en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire, etc.). Ainsi, si les enfants de cadres et professions intermédiaires sont plus nombreux à obtenir le baccalauréat, les écarts avec les enfants d'ouvriers-employés se réduisent quelque peu.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel.

Programme officiel : Science économique

| Questionnement | Objectifs d'apprentissage |
|---|--|
| Comment lutter contre le chômage ? | <ul style="list-style-type: none">- Savoir définir le chômage et le sous-emploi et connaître les indicateurs de taux de chômage et de taux d'emploi.- Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel.- Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi).- Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allègement du coût du travail, politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail. |

Exploitation possible des documents :

| | |
|------------|---|
| Document 1 | Le graphique montre une corrélation positive entre l'indice de rigidité du travail de l'OCDE et le taux de chômage. La Nouvelle-Zélande, par exemple, cumule un marché du travail flexible et un faible taux de chômage. |
| Document 2 | La question de l'impact du salaire minimum sur le niveau de l'emploi reste vivement discutée par les économistes. Si cet impact n'est que très légèrement négatif lorsque le salaire minimum est fixé à un niveau modéré, le même dispositif, pour un niveau élevé de salaire minimum, peut s'avérer destructeur d'emplois. |
| Document 3 | Le coût du travail semble être le principal frein à l'embauche selon les chefs d'entreprise (cité par 22% d'entre eux), suivi de près par le manque de visibilité économique (20%). Les difficultés liées à la rupture d'un contrat de travail et leur rigidité arrivent en 3ème et 4ème place (respectivement 16% et 15%). |

Raisonnement possible :

Contrairement au chômage conjoncturel, le chômage structurel ne s'explique pas par un niveau d'activité économique insuffisant, mais par des rigidités, certaines de nature institutionnelle, que des politiques de flexibilité permettraient de lever.

- Un chômage structurel apparaît notamment lorsque le marché du travail ne peut s'équilibrer, faute d'une flexibilité suffisante du niveau de salaire, empêché de s'ajuster pour égaliser offre et demande de travail. C'est notamment le cas lorsqu'existe un salaire minimum, et ce d'autant plus que celui-ci est fixé à un niveau élevé (doc 2). Dans ce cas, l'offre de travail (pour ce niveau de salaire minimum) reste durablement supérieure à la demande de travail des entreprises, d'où un chômage structurel qu'une politique d'assouplissement du marché du travail, par allègement du salaire minimum en vigueur, permettrait de réduire.
- L'existence d'un salaire minimum légal relève de ces rigidités sources de chômage structurel, à l'image de la corrélation positive mise en évidence dans le document 1. D'autres types de rigidités peuvent coexister, concernant le droit du travail, comme les difficultés légales et administratives liées à la rupture d'un contrat de travail. 16% des chefs d'entreprise citent d'ailleurs ce type de rigidité comme constituant un frein à l'embauche (doc 3). Dès lors, une politique d'assouplissement du droit du travail pourrait contribuer à lever ce frein à l'embauche et ainsi à réduire le chômage structurel. Plus généralement, 15% des chefs d'entreprise estiment que la rigidité des contrats de travail est source d'inquiétudes ou de difficultés pour eux dans le cadre de l'embauche.
- Un temps de travail hebdomadaire strictement défini (35 heures par semaine) peut aussi conduire les employeurs à licencier en cas de ralentissement de l'activité, faute d'un volume de travail suffisant pour le nombre de leurs salariés. Une politique de flexibilisation du temps de travail, permettant de moduler les horaires en fonction de la demande qui s'adresse à l'entreprise, permettrait à celle-ci de conserver l'ensemble

de son personnel en faisant varier les horaires de ses salariés en fonction de l'activité plutôt que réduire leur effectif. C'est le but des mesures d'annualisation du temps de travail par exemple.

- Néanmoins, des facteurs autres que la seule législation du travail peuvent être à l'origine d'un chômage structurel. Ainsi, 14% des chefs d'entreprise citent "la difficulté de trouver les bonnes compétences" comme compliquant leur embauche. Le problème qui se pose alors est l'inadéquation entre les caractéristiques (en termes de compétences et de qualification) des individus en quête d'emploi et celles des postes offerts au recrutement par les entreprises. Une politique de formation des chômeurs permettrait d'adapter leurs compétences afin de faciliter l'appariement entre offre et demande de travail et ainsi rendre possible les embauches par lesquelles le chômage structurel se réduirait. Il en va de même des politiques facilitant la mobilité géographique de la main-d'œuvre, visant à rapprocher certains chômeurs des bassins d'emplois dynamiques dont ils peuvent être éloignés.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE B

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (4 points)**

Question : Vous montrerez comment les droits de propriété peuvent favoriser la croissance économique.

Science économique

Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Réponse possible :

On peut attendre de la part des élèves au moins deux arguments sur le rôle des droits de propriété dans la croissance économique, en s'appuyant sur un exemple :

- Il existe des sources non économiques de la croissance économique, et plus particulièrement les institutions, qui sont des règles légitimes encadrant le fonctionnement des marchés et favorisant les activités économiques et sociales.
 - Parmi les institutions, on trouve les droits de propriété, par exemple les brevets, qui assurent la protection d'une invention pendant 20 ans, ou parfois seulement 10 ans, à son inventeur en lui garantissant un droit exclusif de son exploitation durant cette période.
 - Les droits de propriété stimulent donc les innovations et les investissements des entreprises, et constituent donc une incitation à la mise en œuvre du progrès technique, ce qui favorise la croissance économique.
- Les institutions sont donc une source déterminante de la croissance économique.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**

Regards croisés

Quelle action publique pour l'environnement ?

Question 1 : À l'aide des données du document, vous comparerez l'impact qu'aurait une hausse de la taxe carbone sur le coût de l'énergie et sur les émissions de CO₂ des entreprises de la branche « Boissons » et des entreprises de la branche « Matières plastiques ». (2 points)

Réponse possible : Une hausse de la taxe carbone qui passerait de 44,6 euros la tonne de CO₂ à 86,2 euros la tonne de CO₂, entraînerait une augmentation du coût de l'énergie de 4,38% pour les entreprises de la branche « Boissons », qui diminueraient donc leurs émissions de CO₂ de 110,16 tonnes, soit une baisse de 3,44 %. En revanche, la hausse de la taxe carbone se traduirait par une hausse plus faible du coût de l'énergie de 2,81% pour les entreprises de la branche « Matières plastiques ». Celles-ci ne diminueraient donc leurs émissions de CO₂ que de 16 tonnes, soit une baisse de 0,64 %.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez comment la taxation peut permettre de faire face aux externalités négatives sur l'environnement. (4 points)

Réponse possible : La taxation est un des instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement. Dans le cas de la lutte contre le réchauffement climatique, la taxation peut être utilisée afin de réduire les émissions de CO₂. Le principe de la taxation est qu'en augmentant le prix de certains produits, elle doit inciter les agents économiques à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. En France, c'est l'objectif de la taxe carbone qui pèse entre autres sur le prix de l'énergie utilisée par les entreprises. La hausse de la taxe carbone entraîne donc une hausse du coût de l'énergie comme le montre le document. Ainsi une hausse de la taxe carbone qui passerait de 44,6 euros la tonne de CO₂ à 86,2 euros la tonne de CO₂, entraînerait par exemple une augmentation du coût de l'énergie de 4,89% pour les entreprises de la branche « Produits alimentaires ». L'augmentation du coût de l'énergie doit alors inciter les entreprises à adopter des modes de production moins polluants et donc de réduire les émissions de CO₂. Le document montre ainsi qu'une hausse de la taxe carbone entraînerait une réduction des émissions de CO₂ des entreprises de la branche « Produits alimentaires » : les émissions de CO₂ diminueraient de 46,47 tonnes de CO₂ en moyenne par entreprise, soit une réduction de 1,44% des émissions de CO₂.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire** (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'engagement politique ne se limite pas à la pratique du vote.

Programme officiel :
Sociologie et science politique

| Questionnement | Objectifs d'apprentissage |
|--|---|
| Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? | - Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée). |

Exploitation possible des documents :

| | |
|------------|---|
| Document 1 | - La consommation engagée fait partie intégrante des répertoires d'action de la contestation sociale. - La consommation de produits bio peut correspondre à un engagement politique en faveur de la protection de l'environnement ou des animaux par exemple. Ainsi, 45 % des consommateurs de produits bio considèrent que la préservation de l'environnement est une raison les incitant à consommer de tels produits. |
| Document 2 | - Les moyens d'expression des citoyens ne se réduisent pas à la pratique du vote. Le militantisme de parti est aussi une forme d'engagement qui mobilise certains citoyens, même si les partis ont parfois des difficultés à recruter. Les activités des militants en faveur de leur organisation sont diverses. |
| Document 3 | - Le bénévolat est une forme d'engagement politique importante, tant par la diversité des secteurs d'activité possibles que par la proportion de la population impliquée. |

Raisonnement possible :

Le vote est au fondement de la vie démocratique et constitue un élément central de l'engagement politique. Cependant, il existe de nombreuses autres formes de l'engagement politique dans une démocratie :

- Le militantisme dans un parti politique, qui fait partie du répertoire d'action conventionnelle, est une forme d'engagement qui mobilise relativement peu de citoyens mais qui demeure très importante. Ainsi, les militants participent directement ou indirectement à la tenue des élections. Par exemple, l'organisation d'une campagne électorale ou encore l'aide à la tenue des bureaux de vote sont des actions concrètes au fondement de nos démocraties représentatives. Il peut s'agir aussi de participer aux réunions du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale, de faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts dans la rue, etc. (Cf. doc. 2).

- L'engagement associatif ou dans un syndicat. L'engagement syndical consiste en la défense d'intérêts particuliers au sein du monde du travail et se traduit par un engagement politique comme le militantisme syndical, la participation à des grèves ou à des assemblées où peuvent s'exprimer des points de vue divergents. Les dernières manifestations contre la réforme des retraites (2019-2020) sont un exemple d'engagement politique porté par des syndicats. L'engagement associatif concerne des secteurs d'activité multiples comme la défense de l'environnement, la solidarité internationale ou encore la formation, l'emploi et l'insertion économique (Cf. doc. 3). Les groupes de pression peuvent s'engager en politique en s'opposant ouvertement à l'action gouvernementale (exemple : modalités d'action de Greenpeace). Il s'agit alors de lobbying externe. Ils peuvent au contraire choisir d'influencer la décision politique en coopérant avec le pouvoir (mise en lumière d'un sujet afin de l'inscrire sur agenda politique, proposer des solutions, aider à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre). Il s'agit alors de lobbying interne.
- La consommation engagée est enfin une autre forme que peut prendre l'engagement politique. Elle inscrit une démarche politique au cœur des choix de consommation. Elle peut consister par exemple dans le boycott de certains produits ou dans une consommation motivée par des principes éthiques comme la protection de l'environnement, la défense des animaux (Cf. doc. 1), la lutte contre différentes formes d'exploitation sociale, etc. La consommation de produits issus de l'agriculture biologique est un bon exemple puisque 45 % des consommateurs de produits bio considèrent que la préservation de l'environnement est une des raisons les incitant à consommer de tels produits.

La vie politique d'une démocratie ne saurait se résumer au simple fait de se rendre aux urnes. Toutes les différentes formes d'engagement politique sont nécessaires à une démocratie vivante.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.